
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 24 août 2015 à 16 h
Centre récréatif Rivière-des-Prairies situé au 7650, boulevard Maurice-Duplessis**

PRÉSENCES :

Monsieur le conseiller Manuel Guedes, conseiller d'arrondissement
Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà, conseiller de la ville
Monsieur le conseiller Richard Guay, conseiller de la ville
Madame la conseillère Suzanne Décarie, conseillère de la ville
Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine, conseillère d'arrondissement
Monsieur le conseiller Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement

ABSENCES :

Madame Chantal Rouleau, mairesse d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Alain R. Roy, avocat, secrétaire d'arrondissement

Ouverture de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 24 août 2015.

Le président déclare la séance ouverte à 16 h 13.

CA15 30 08 0226

ADOPTION - ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 24 août 2015 soit adopté tel que soumis.

ADOPTÉ

10.02

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Aucune question ou commentaire de la part des citoyens n'a été posée.

CA15 30 08 0227

DEMANDE - CONSEIL MUNICIPAL - OCTROI - CONTRAT - APPEL D'OFFRES NUMÉRO RP-15-PARC-53 - AUTORISATION - DÉPENSE - CONSTRUCTION D'UNE CONDUITE D'ÉGOUT PLUVIAL ENTRE LA 94^E AVENUE ET LA 96^E AVENUE/PHASE A - PROJET DE LA PLAGE DE L'EST

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

DE demander au conseil municipal :

D'octroyer un contrat de 338 173,55 \$, à la firme Les Constructions et Pavage Jeskar inc., conformément aux documents de la soumission publique déposée numéro RP-15-PARC-53 (11 soumissionnaires), et ce, conditionnellement à l'obtention des autorisations gouvernementales pertinentes autorisant les travaux mentionnés dans les documents d'appels d'offres;

D'autoriser, une dépense de 353 173,55 \$ taxes incluses, pour la construction d'une conduite d'égout pluvial entre la 94^e Avenue et la 96^e Avenue / phase A pour le projet de la Plage de l'Est;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par la Ville centre.

ADOPTÉ

20.01 1151163018

CA15 30 08 0228

MODIFICATION - CALENDRIER - SÉANCES ORDINAIRES - CONSEIL D'ARRONDISSEMENT - ANNÉE 2015 - MODIFICATION - LIEU - TENUE - SÉANCE DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2015

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

DE modifier le calendrier des séances ordinaires du conseil d'arrondissement pour l'année 2015 de la façon suivante :

DE modifier le lieu de la tenue de la séance du 1^{er} septembre par le Centre Roussin, situé au 12125, rue Notre-Dame Est, salle Raymond-Mayer.

ADOPTÉ

30.01 1144860034

CA15 30 08 0229

RELOCALISATION TEMPORAIRE DU BUREAU D'ARRONDISSEMENT - DÉMÉNAGEMENT D'URGENCE - DÉPÔT - RAPPORT

Pour les motifs mentionnés à la résolution numéro CA 15 30 07 0207 ainsi qu'au dossier décisionnel qui s'y rapporte;

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

DE déposer le rapport de la dépense suite au déménagement des locaux du bureau d'arrondissement, tel que présenté; et

DE ratifier le contrat avec la compagnie Transport Lyon, dont la valeur maximale convenue entre les parties est de 91 980,00 \$ en date du 29 juin 2015, le tout, conformément à l'article 573.2 de la Loi sur les cités et villes.

ADOPTÉ

30.02 1156239004

CA15 30 08 0230

RATIFICATION - AUTORISATION - OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - TENUE D'UNE COURSE À PIED POUR FEMMES « ELLES COURENT MONTRÉAL » - PARC-NATURE DE LA POINTE-AUX-PRAIRIES - RUES DE L'ARRONDISSEMENT - OCTROI - SUBVENTION - PRODUCTION ÉVÉNEMENTS PLUS - GRATUITÉ - ORGANISATION - ÉVÉNEMENT

Il est proposé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'approuver la ratification de l'autorisation de l'occupation du domaine public pour la tenue d'une course à pied inscrite à la série canadienne de course pour femmes « Elles courent Montréal » au parc-nature de la Pointe-aux-Prairies et dans les rues de l'arrondissement le dimanche 28 juin 2015 de 8h30 à 13 h.

D'accorder une subvention à l'organisme « Production événements plus », sous la forme de gratuité pour l'organisation de l'événement, le montant étant appliqué en réduction du tarif régulier de prêt d'équipement.

ADOPTÉ

40.01 1151209002

CA15 30 08 0231

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT D'EMPRUNT RCA15-E130 INTITULÉ « RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 834 000 \$ POUR LA RÉALISATION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT DES PARCS » DANS L'ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES

Monsieur Manuel Guedes, conseiller d'arrondissement donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, il présentera ou fera présenter un projet de Règlement d'emprunt RCA15-E130 intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 834 000 \$ pour la réalisation du Projet d'aménagement des parcs » copie dudit projet de règlement est remise à chaque membre du conseil ainsi qu'au public.

40.02 1152726019

CA15 30 08 0232

LEVÉE - SÉANCE

À 16 h 20

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

70.01

M^e Alain R. Roy, LL.M., OMA
Secrétaire d'arrondissement

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

Chantal Rouleau
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 1^{er} septembre 2015.

Chantal Rouleau
Mairesse d'arrondissement

M^e Alain R. Roy, LL.M., OMA
Secrétaire d'arrondissement